



## FICHE TECHNIQUE – JUDO



### OBJECTIFS

- 1 - Permettre à l'élève de pratiquer un entraînement dans les meilleures conditions scolaires.  
Un suivi sportif et médical sera assuré.
- 2 - Préparer pour certains d'entre eux l'entrée en Section d'Excellence Sportive ou Pôle Espoirs après la troisième (BEP, CAP, BAC...).

### STRUCTURE D'ACCUEIL

La section fonctionne pour les candidats, garçons et filles, des classes allant de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>.  
Le Collège se réserve le droit, après concertation avec les différents partenaires, de suspendre temporairement ou définitivement, un élève qui ne donnerait pas satisfaction sur le plan scolaire et/ou sportif.  
Le recrutement des élèves est valable pour un cycle de 2 ans (6<sup>e</sup>-5<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup>-3<sup>e</sup>). Ainsi, en fin de 5<sup>e</sup>, les élèves repasseront les épreuves de sélection pour être admis en section sportive en 4<sup>e</sup>.  
À titre exceptionnel et dans le cadre de places vacantes, il pourra être envisagé un recrutement en fin de 6<sup>ème</sup> pour une entrée en 5<sup>ème</sup> et en fin de 4<sup>ème</sup> pour une entrée en 3<sup>ème</sup>.

### FONCTIONNEMENT

Scolaire	L'effectif de la section sera réparti de la 6 <sup>e</sup> à la 3 <sup>e</sup> . Le régime des études est identique à celui des autres élèves du collège. L'admission à la demi-pension est possible (4,10€ le ticket repas). L'inscription en internat est possible (internat centre sportif régional)
Club	Les élèves restent licenciés dans leur club d'origine. Les entraînements de clubs sont obligatoires en complément de ceux de la Section Sportive.
Sportif	1,5h hebdomadaire, en plus des cours d'EPS, les lundis, mardis et jeudis au Centre Sportif Régional d'Alsace, 5 rue des frères Lumières MULHOUSE (tapis de 600m2). Une charte sera signée. Elle engagera l'élève, les parents, le collège, le club et le Comité Départemental de Judo du Haut-Rhin à faire tout leur possible afin d'atteindre les objectifs. Les élèves participent aux championnats scolaires UNSS de la 6 <sup>e</sup> à la 3 <sup>e</sup> .
Déplacements	Les élèves sont accompagnés pour se rendre aux installations sportives et sont libérés sur place à l'issue de la séance à 18h. Il revient aux parents d'organiser le retour de leur enfant. (ligne Tram à 5mn).

### CONDITIONS D'ADMISSION

- **Dérogation** : Pour les enfants ne relevant pas du secteur du collège, une dérogation sera à saisir selon la procédure de la DSDEN
- **Critères sportifs** : Les candidats, nécessairement licenciés dans un club de la FFJDA, devront passer des tests sportifs destinés à déterminer leur aptitude physique et technique à suivre cet enseignement. Niveau demandé : minimum ceinture orange.
- **Critères scolaires** : Examen du dossier scolaire qui a pour but de s'assurer que le candidat n'est pas en difficulté scolaire et a la capacité de concilier sport et études. Les élèves ayant un retard scolaire de 2 ans et plus ne peuvent être admis.

***La sélection définitive des candidat(e)s est effectuée par la Commission Académique qui inscrit les élèves sur une liste principale et une liste supplémentaire, à laquelle il sera fait appel sous réserve de places disponibles.***